



### Le futur PAT s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire et vise à :

**Élus et agents des communes :**  
Développer les solutions organisationnelles, juridiques ou logistiques pour faciliter l'approvisionnement de votre cantine scolaire en produits locaux de qualité.

**Porteurs de projets :**  
Vous accompagner dans vos projets, faciliter votre installation et votre mise en réseau.

**Agriculteurs :**  
Vous accompagner, individuellement et collectivement, dans vos projets de diversification de vos productions et favoriser la création de valeur ajoutée sur vos exploitations.

**Entreprises :**  
Soutenir vos projets innovants et développer avec vous, les solutions logistiques nécessaires à la relocalisation des filières agro-alimentaires locales.

**Habitants :**  
Vous faciliter l'accès à une offre alimentaire locale et de qualité, quels que soient vos revenus, vous accompagner vers les éco-gestes (lutte contre le gaspillage alimentaire), vous informer sur la saisonnalité, la richesse et la spécificité des produits de votre région...

### Vous souhaitez participer à son élaboration ?

Rendez-vous dans le cadre des ateliers de mobilisation qui se dérouleront **d'octobre 2018 à février 2019**. Plus de renseignements sur les thèmes proposés et les dates sur :

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)



**CONTACTS**  
**Amélie Arnaudet**  
Responsable agriculture et administration  
Tél. 02 35 52 92 54

**Amandine Mosnier**  
Chargée d'opérations agricoles  
Tél. 02 35 52 83 62

**Métropole Rouen Normandie**  
Direction de l'Énergie et de l'Environnement  
Le 108 • 108 allée François Mitterrand  
CS 50589 • 76006 ROUEN CEDEX

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)



**AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRENEURS, COMMUNES, HABITANTS...**

# ENGAGEZ-VOUS POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET DE PROXIMITÉ



**LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**



**Transition agricole et alimentaire : les acteurs locaux inventent de nouveaux modèles plus vertueux et plus égaux**

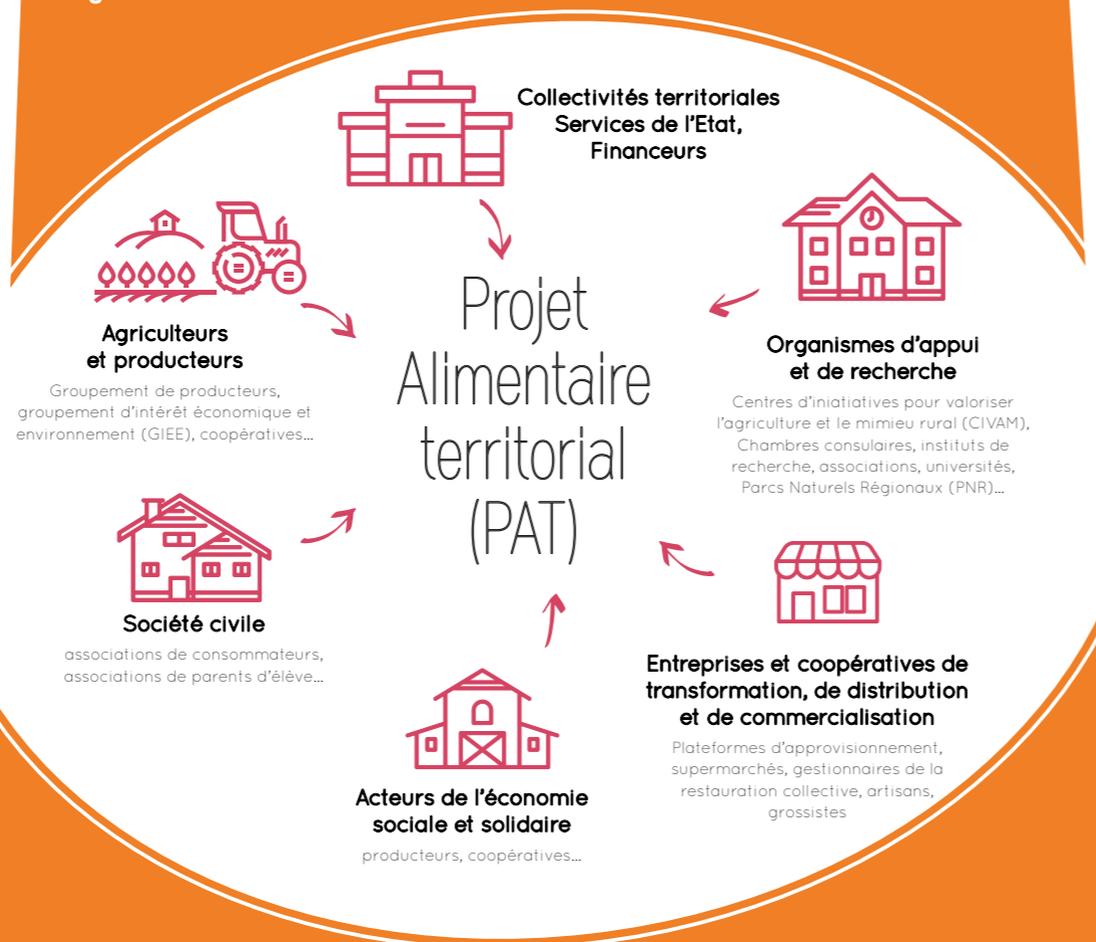
Longtemps pourvoyeuses d'emplois locaux et d'une alimentation riche et variée, **les filières agricoles et agro-alimentaires françaises cristallisent aujourd'hui de nombreuses inquiétudes** : perte massive d'emplois et de terres agricoles, endettement et dépendance aux subventions des exploitations, perturbations graves (et parfois irrémédiables) des écosystèmes, renforcement des inégalités en matière d'accès à une alimentation saine et de qualité, développement des maladies liées aux bouleversements des habitudes alimentaires...

Face à ces constats, la question d'une transition **agricole et alimentaire se pose désormais de manière aigue**. Comme ailleurs en France, **de nombreux acteurs du territoire de la Métropole Rouen Normandie portent aujourd'hui l'ambition de réinventer de nouveaux modèles plus vertueux et plus égaux** : des producteurs innovants, des élus et agents de collectivités engagés, des consommateurs « lucides » ou encore de multiples « partenaires » d'un secteur agricole et agro-alimentaire en pleine mutation.

**LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)**

Les « Projets Alimentaires Territoriaux » (PAT) ont été créés dans le cadre de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 pour répondre aux objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable.

Portés par des collectivités volontaires et engagées, les PAT constituent une occasion unique de fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire autour d'une stratégie en faveur de la transition agricole et alimentaire.



Les actions peuvent être portées par la collectivité ou ses partenaires, mais également par les acteurs économiques, les associations ou les habitants du territoire.

**L'occasion de renforcer l'ancrage territorial des différents maillons de la chaîne alimentaire**

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le PNA et revêtent :

- **une dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles
- **une dimension environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont l'agriculture biologique, préservation des écosystèmes, de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire
- **une dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine culinaire



**L'occasion de repenser toute la chaîne de valeur, de la production jusqu'aux déchets**

Le plan d'actions d'un PAT concerne l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire de la production agricole à la gestion des déchets alimentaires.

